

# Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

LE 12 AOÛT 2013

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-FRANÇOIS-DU-LAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac, tenue au lieu habituel des séances, **le 12 août 2013 à 20h00.**

## **SONT PRÉSENTS :**

Mme Georgette Critchley, mairesse  
MM. Jean-Louis Lambert, conseiller  
Yves Plante, conseiller  
Daniel Labbé, conseiller  
Réjean Gamelin, conseiller  
Mme Julie Bouchard, conseillère  
M<sup>me</sup> Peggy Péloquin, secrétaire-trésorière

## **EST ABSENT :**

M. Jean Duhaime, conseiller

### **1. Ouverture de la séance**

Madame la mairesse, Georgette Critchley, débute la séance par un moment de recueillement, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et poursuit la séance.

### **2. Quorum**

Les membres présents formant quorum sous la présidence de madame Georgette Critchley, la séance est déclarée régulièrement constituée à 20h00.

**13-08-136**

### **3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Madame la mairesse procède à la lecture de l'ordre du jour;  
Il est proposé par le conseiller Réjean Gamelin  
Appuyé par le conseiller Daniel Labbé  
Et résolu unanimement par le conseil (Madame la mairesse n'exerce pas son droit de vote)

QUE le point « Affaires nouvelles » demeure ouvert à tout autre sujet pouvant survenir durant la séance;

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que rédigé par la secrétaire-trésorière.

**13-08-137**

### **4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 08 juillet 2013**

La secrétaire-trésorière présente le procès-verbal de la séance ordinaire du 08 juillet 2013;

CONSIDÉRANT que chaque membre du conseil a reçu copie du procès-verbal;

CONSIDÉRANT que les délibérations inscrites au procès-verbal reflètent fidèlement les décisions du Conseil;

# Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Julie Bouchard

Appuyé par le conseiller Daniel Labbé

Et résolu unanimement par le conseil (Madame la mairesse n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

D'ADOPTER sans lecture le procès-verbal de la séance ordinaire du 08 juillet 2013 tel que présenté par la secrétaire-trésorière.

**13-08-138**

## **5. Demande de dérogation mineure présentée par Yvan Courteau**

CONSIDÉRANT que Yvan Courteau demande une dérogation mineure afin de faire accepter, pour la construction du garage projeté, une hauteur maximale de 24 pieds alors que la norme est de 15 pieds;

CONSIDÉRANT que cette demande est faite en regard d'un emplacement connu et désigné comme étant une partie de lot 440 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-François-du-Lac;

CONSIDÉRANT que les raisons principales à cette demande sont le besoin d'un 2<sup>e</sup> plancher sur une partie du bâtiment et la nécessité d'une pente sécuritaire;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Jean-Louis Lambert

Appuyé par le conseiller Yves Plante

Et résolu unanimement (Madame la mairesse n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

D'ACCORDER la demande de dérogation mineure telle que présentée par Yvan Courteau et telle que recommandée par le Comité consultatif d'urbanisme.

**13-08-139**

## **6. Demande de dérogation mineure présentée par Julie Faucher**

CONSIDÉRANT que Julie Faucher demande une dérogation mineure afin de faire accepter, pour la construction du garage projeté, une hauteur maximale de 20 pieds alors que la norme est de 15 pieds;

CONSIDÉRANT que cette demande est faite en regard d'un emplacement connu et désigné comme étant une partie de lot 916 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-François-du-Lac;

CONSIDÉRANT que les raisons principales à cette demande sont l'harmonie architecturale et le respect d'une pente sécuritaire;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Réjean Gamelin

Appuyé par la conseillère Julie Bouchard

Et résolu unanimement (Madame la mairesse n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

D'ACCORDER la demande de dérogation mineure telle que présentée par Julie Faucher et telle que recommandée par le Comité consultatif d'urbanisme.

# Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

13-08-140

## 7. Adjudication de contrat pour le pavage d'une partie du rang de la Grande-Terre

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçue dans les délais prescrits des soumissions de deux entrepreneurs;

CONSIDÉRANT que le résultat des soumissions reçues est le suivant :

- Maskimo Construction Inc. : 96 320,30 \$ taxes incluses
- Danis Construction Inc. : 100 445,61 \$ Taxes incluses

CONSIDÉRANT que la soumission de Maskimo Construction Inc. est la plus basse conforme;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Yves Plante

Appuyé par le conseiller Jean-louis Lambert

Et résolu unanimement (Madame la mairesse n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

D'ADJUGER ledit contrat à Maskimo Construction Inc.;

QUE les travaux devront être effectués sous la supervision de monsieur Marcel Niquet, inspecteur municipal;

D'AUTORISER l'engagement de la présente dépense;

D'AFFECTER au poste budgétaire 03-310-00-721 « Amélioration du réseau routier » les crédits suffisants afin de donner plein effet à la présente résolution.

13-08-141

## 8. Journal l'Annonneur – Espace publicitaire dans le cahier affaires pour le Bas-Saint-François

CONSIDÉRANT que le Journal L'Annonneur va publier un cahier Affaires pour le Bas Saint-François dans l'édition du 24 septembre 2013;

CONSIDÉRANT qu'il nous propose un espace publicitaire de la grandeur d'une carte d'affaire en couleur au coût de 65 \$ plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Réjean Gamelin

Appuyé par le conseiller Yves Plante

Et résolu unanimement (Madame la mairesse n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

D'AUTORISER l'engagement de la présente dépense;

D'AFFECTER au poste budgétaire 02-190-00-345 « Publication » les crédits suffisants afin de donner plein effet à la présente résolution.

13-08-142

## 9. Pavage 132 inc. – Paiement pour la correction d'une partie du rang du Bois-de-Maska

CONSIDÉRANT que Pavage 132 a procédé au rapiécage d'asphalte dans le rang du Bois-de-Maska sur une distance de 100 mètres;

# Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

CONSIDÉRANT que la facture s'élève au montant de 9000,00 \$ plus les taxes applicables (9897,75 \$ net»);

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Jean-Louis Lambert

Appuyé par le conseiller Daniel Labbé

Et résolu unanimement (Madame la mairesse n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

D'AUTORISER l'engagement de la présente dépense;

D'AFFECTER au poste budgétaire 03-310-00-721 « Amélioration du réseau routier » les crédits suffisants afin de donner plein effet à la présente résolution.

**13-08-143**

## **10. Croix-Rouge – Cotisation annuelle selon l'entente et le renouvellement**

CONSIDÉRANT que l'entente de la Croix-Rouge se termine en octobre 2013 et qu'une nouvelle entente peut être renouvelée pour une période de trois (3) ans et renouvelable annuellement par la suite;

CONSIDÉRANT que la Croix-Rouge offre ses services pour les sinistres mineurs et/ou majeurs;

CONSIDÉRANT que la municipalité doit s'engager à verser une contribution annuelle à la campagne collecte de fonds de la Croix-Rouge, pour toute la durée de l'entente, et qu'il en coûte seulement 0,15 \$ per capita, soit 298,95 \$ pour 1993 résidents permanents;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Daniel Labbé

Appuyé par le conseiller Yves Plante

Et résolu unanimement (Madame la mairesse n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

DE RENOUVELER l'entente pour une période de trois ans et de contribuer pour la somme de 298,95 \$ représentant la contribution annuelle de 2014;

D'AUTORISER la secrétaire-trésorière ou la secrétaire-trésorière adjointe et la mairesse à signer l'entente pour une durée de trois (3) ans pour et au nom de la municipalité;

D'AUTORISER l'engagement de la présente dépense;

D'AFFECTER au poste budgétaire 02-190-00-494 « Cotisations à des organismes » les crédits suffisants afin de donner plein effet à la présente résolution.

**13-08-144**

## **11. Tragédie Lac Mégantic – Contribution**

CONSIDÉRANT que le conseil municipal veut appuyer financièrement Lac Mégantic concernant la tragédie survenue dernièrement;

CONSIDÉRANT qu'une proposition d'un montant de 200 \$ a été suggéré;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Réjean Gamelin

Appuyé par la conseillère Julie Bouchard

Et résolu unanimement (Madame la mairesse n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

# Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

D'AUTORISER l'engagement de la présente dépense de 200 \$, et d'envoyer le paiement à la Croix-Rouge, mandataire pour la levée de fonds concernant cette tragédie;

D'AFFECTER au poste budgétaire 02-190-00-970 « Dons à des organismes » les crédits suffisants afin de donner plein effet à la présente résolution.

## 12. CORRESPONDANCES GÉNÉRALES

La secrétaire-trésorière fait la lecture de la correspondance générale reçue durant le mois et le conseil municipal autorise la secrétaire-trésorière à classer ladite correspondance aux archives de la municipalité ainsi que toute autre correspondance, le cas échéant.

## 13. AFFAIRES NOUVELLES

13-08-145

### Demande de commandite – Party reconnaissance des pompiers

CONSIDÉRANT que le conseil municipal veut appuyer financièrement les pompiers pour un party reconnaissance le 24 août 2013;

CONSIDÉRANT qu'une proposition d'un montant de 100 \$ a été suggéré;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Réjean Gamelin

Appuyé par le conseiller Jean-Louis Lambert

Et résolu unanimement (Madame la mairesse n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

D'AUTORISER l'engagement de la présente dépense de 100 \$;

D'AFFECTER au poste budgétaire 02-190-00-970 « Dons à des organismes » les crédits suffisants afin de donner plein effet à la présente résolution.

## 14. RAPPORT DES COMITÉS

Monsieur le conseiller, Réjean Gamelin, fait rapport de son comité respectif, soit l'Office municipal d'habitation.

13-08-146

## 15. COMPTES À PAYER

COMPTES À PAYER DE LA SÉANCE DU 12 AOÛT 2013

CH #	FOURNISSEURS	MONTANT
3997	Accommodeur St-François (Essence camion - Juillet)	319.89
3998	Bélangier,Sauvé,Avocat (Honoraires professionnels)	655.37
3999	Bell Canada (Téléphones édifices - Août 2013)	702.40
4000	BPN Environnement (Loc. 2 Toilettes du 1 juin au 1 août 2013)	607.07
4001	Buroplus (Fournitures de bureau)	156.55
4002	Certified Laboratoires (Calcium)	362.12

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

4003	Chagnon Jacques (CCU 7 août 2013 - 2 dossiers)	60.00
4004	Compteurs Lecompte inc. (Compteurs d'eau)	799.54
4005	Critchley Georgette (CCU 7 août 2013 - 2 dossiers)	60.00
4006	Distribution P.Larochelle (Fournitures pour bibliothèque)	151.71
4007	Éditions Juridiques FD (Dossier président)	150.62
4008	Entreprises d'électricité D.A. inc.(Les)(Éclairage terrain soccer)	20 235.60
4009	Équipement Raydan (Location équipements)	105.47
4010	Fédération Québécoise des municipalités (Frais transports)	10.34
4011	Fonds de l'information foncière (Avis de mutation - Juillet)	20.00
4012	Gamelin Réjean (CCU 07 Août 2013 - 2 dossiers)	60.00
4013	Gouin Guy (CCU 7 août 2013 - 2 dossiers)	60.00
4014	Huissiers de justice étude Steve Pinard (Hon. Professionnels)	129.29
4015	Hydro-Québec (Eclairage public - Juillet)	987.36
4016	Industrielle Alliance (L) (Assurance collective - Juillet)	1 944.55
4017	Laboratoire d'Environnement SM (Analyse d'eau usée - Juillet)	264.04
4018	Lachapelle Ghislaine (Remboursement - Achat de livres)	285.57
4019	Laurentide RE/Sources inc. (Collecte de produits non-acceptés)	70.97
4020	Librairie Renaud-Bray (Achat de livres pour bibliothèque)	296.18
4021	Marina MR.B (Essence pour ponton)	500.69
4022	Martech inc. (Panneaux signalisation)	352.97
4023	Materiaux et surplus Lefebvre (Tuyau pour quai)	52.89
4024	Morvan Jacques (CCU 7 août 2013 - 2 dossiers)	60.00
4025	Municipalité de Pierreville (Gestion bouées 1 <sup>er</sup> versement)	2 190.37
4026	Niquet Marcel (CCU 7 août 2013 - 2 dossiers)	60.00
4027	Patrick Morin (Pièces et accessoires)	191.93
4028	9254-8965Qc/Pavage 132 (Réfection patinoire)	21 730.28
4029	Péloquin Peggy (CCU 7 août 2013 - 2 dossiers)	60.00
4030	Plante Yves (CCU 7 août 2013 - 2 dossiers)	60.00
4031	Raymond Chabot Grant Thornton (Reddition 2012 MTQ)	1 394.36
4032	Régie Incendie Pierreville - St-François (3 Interventions)	2 272.39
4033	Régie I.A.E.P. (Quote-part eau 3 mai au 02 août 2013 )	36 669.60
4034	Remorque Leblanc 2010 (Travaux de connection sur camion)	73.82
4035	Sayer Richard (Ent. ménager + fournitures de travail - Juillet)	302.44
4036	Société canadienne des postes (Communiqué pique-nique)	112.66
4037	Télus Mobilité (Cellulaire Marcel - Juillet)	71.28
4038	Ville de Sorel-Tracy (Ouverture de dossier)	540.00
4039	Piché Paul (Allocation cellulaire - Août 13)	25.00
4040	Régie intermunicipale de gestion des déchets (Quote-part-Août)	12 332.17
4041	Régie d'incendie Pierreville (Quote-part 3/4)	18 225.75
	<b>TOTAL DES CHÈQUES</b>	<b>125 773.24</b>

### COMPTES DÉJÀ PAYÉS

#### CH # FOURNISSEURS

3980	Ministère du Revenu du Québec (DASP - Juin 2013)	6 483.14
------	--	----------

# Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

3981	Receveur Général du Canada (DASF - Juin 2013)	2 629.36
3982	Société Historique Odanak (Adhésion 2013)	114.97
3983	Groupe Ultima Inc. (Assurance Générale)	42 599.00
3984	Pavage 132 / 9254-8965Qc (Rapiéçage asphalte)	33 847.17
3985	Pavage 132 / 9254-8965Qc (Correction Bois-Maska)	25 447.24
3986	Comité des Loisirs (Commandite pour tournoi de soccer)	1 000.00
3987	Société Canadienne Postes (Livraison - Bulletin municipal)	112.65
3988	Hydro-Québec (Eclairage public - Juin)	955.53
3989	SEAO-Constructo (Publication sur Seao)	11.42
3990	Bell Canada (Téléphones édifices - Juillet)	717.37
3991	Remorque leblanc 2010 (Remorque dompeur)	7 382.60
3992	SSQ-Vie Investissement et retraite (Cotisation Juillet 2013)	1 636.52
3993	Pitney Works (Fourniture pour compteur postal)	232.14
3994	Ministère du Revenu du Québec (DASP - Juillet 2013)	5 906.62
3995	Receveur Général du Canada (DAS-Fédérales - Juillet 2013)	2 411.69
3996	Niquet Marcel (Remboursement immatriculation remorque)	70.92
<b>TOTAL DES CHÈQUES</b>		<b>125 075.20</b>

## **DÉBOURSÉS JUILLET 2013**

Salaires Juillet 2013 23 822.85

**TOTAL DES DÉBOURSÉS 23 822.85**

Il est proposé par le conseiller Yves Plante  
Appuyé par la conseillère Julie Bouchard  
Et résolu unanimement par le conseil (Madame la mairesse n'exerce pas son droit de vote)

QUE ces comptes soient acceptés et payés par la municipalité;

D'AFFECTER les postes budgétaires concernés;

COMPTES À PAYER DE LA SÉANCE DU 12 AOÛT 2013;

La secrétaire-trésorière certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget 2013 aux fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus mentionnées sont engagées par la municipalité ainsi que pour les dépenses engagées par résolution dans le présent document.

## **16. Période de questions**

- Programme « changez d'air »
- Fabrique : aide financière municipale

## **17. Conclusion**

# Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

13-08-147

**18. Levée de la séance**

Après réponses aux contribuables,  
Il est proposé par le conseiller Jean-Louis Lambert  
Appuyé par la conseillère Julie Bouchard  
Et résolu unanimement par le conseil :

DE LEVER la séance à 20h23.

---

*Georgette Critchley*  
*Mairesse*

---

*Peggy Péloquin*  
*Secrétaire-trésorière*